BULLETIN MUNICIPAL

LA BRÈDE ACTU

Février 2024

Édito

Après la prise de conscience collective de la nécessité de préserver notre planète et des effets du dérèglement climatique, le temps est venu d'agir concrètement pour lutter contre ses effets néfastes et de modifier nos comportements.

Les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer à cet égard du fait de l'importance de leur patrimoine bâti mais aussi de leur responsabilité en matière d'aménagements publics qui doivent aujourd'hui s'adapter à ces nouvelles contraintes pour inciter les citoyens à réduire leur impact sur l'environnement. Le temps est venu de réduire la consommation d'énergie, que ce soit au niveau des bâtiments comme pour l'utilisation des véhicules.

C'est pourquoi j'ai placé en axe prioritaire de nos investissements le maillage de la commune en cheminements doux, qui doivent permettre de modifier nos modes de déplacement en ville. Beaucoup a déjà été fait et nous poursuivrons l'effort les prochaines années. C'est le cas aussi pour ce qui est des bâtiments ou de l'éclairage publics sur lesquels de lourds investissements ont d'ores et déjà été engagés et se poursuivront aussi, la réduction de consommation se faisant déjà sentir.

Mais l'action de la commune, si elle est primordiale, n'est pas suffisante et les citoyens que vous êtes doivent aussi s'impliquer individuellement, ce que beaucoup d'entre vous avez déjà engagé. Alors poursuivons ensemble en nous appropriant ces nouveaux espaces de circulation, en économisant l'énergie et en gérant au mieux nos déchets !

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède
Vice-président de la Communauté de Communes de Montesquieu
Conseiller départemental de la Gironde

Retrouvez toute l'actualité en scannant ce QR code ou sur :
labrede-montesquieu.fr

Priorité aux cheminements doux

Depuis de nombreuses années, l'équipe municipale intègre les déplacements doux dans ses projets d'aménagement urbain afin de libérer la circulation piétonne et d'encourager l'utilisation du vélo, grâce à de nombreuses pistes multifonctions et la création d'espaces partagés.

Près de 14 km de cheminements doux et sécurisés ont déjà été réalisés pour relier les différents quartiers de la commune au centre bourg. La priorité a été donnée à des zones stratégiques, favorisant l'accès aux écoles, aux plateaux sportifs, et aux commerces de proximité. De nouveaux cheminements doux vont voir le jour en 2024 :

Avenue de l'Esprit des Lois :
Un nouvel aménagement de voirie sera réalisé sur l'avenue avec la création d'un cheminement doux dédié aux piétons et aux cyclistes. La sécurisation de l'accès à l'école élémentaire sera renforcée, assurant un environnement sûr pour les élèves et les parents.

Promenade Gérard Leclair :
Le cheminement doux le long du Saucats sera entièrement réhabilité et prolongé de la ZAC de Filleau à l'allée Filleau. Des travaux paysagers embelliront cette promenade et garantiront une liaison sécurisée entre la périphérie et le centre bourg.

Chemin d'Eyquem :
Prochainement, le chemin d'Eyquem offrira lui aussi une piste multifonctions, de l'avenue Charles de Gaulle à l'avenue de Bellevue.

Des zones partagées élargies

Par ailleurs, la commune a étendu ses zones partagées piétons-cycles-autos, limitées à 20 km/h et des travaux de signalétique verticale et horizontale ont été réalisés pour mieux identifier ces zones.

La première zone en centre-ville concerne la rue du Moulin, la Place et la rue Montesquieu, le chemin du Sablot et l'allée de la Brédinière ; la deuxième zone, le quartier d'Avignon ; la troisième zone, l'allée Ginestas ; et prochainement, une nouvelle zone sera créée dans le hameau d'Eyquem.

Pour rappel, ces zones réglementées, également connues sous le nom de « zones de rencontre », **mettent l'accent sur la priorité accordée aux usagers non motorisés.**

- À l'intérieur de ces zones, la vitesse des véhicules motorisés est **limitée à 20 km/h.**
- Les automobilistes sont tenus de **céder le passage aux piétons à tout moment.**
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.
- Sur les **voies à sens unique, le double sens est autorisé pour les cyclistes**.

Travaux

Église Saint Jean d'Étampes

Monument emblématique de notre commune, l'Église Saint Jean d'Étampes entame sa dernière phase de restauration avec le démarrage des travaux de réfection de sa toiture, depuis le mois de janvier.

Le coût global de cette opération s'élève à **150 000 €.**

La Commune a reçu le soutien de plusieurs partenaires institutionnels pour financer ces travaux :

- la DRAC : 24 800 €
- la région Aquitaine : 24 800 €
- le Département : 16 555 €

Après 25 ans de restauration, l'édifice va retrouver l'esprit et l'esthétique de ses concepteurs du XIXe siècle et permettra aux générations actuelles et à venir de contempler et d'apprécier la richesse architecturale de notre commune.

Chemin d'Eyquem et avenue de Bellevue

La deuxième partie des travaux a démarré en partie haute du quartier d'Eyquem.

Ces travaux de voirie réalisés avenue de Bellevue et chemin d'Eyquem vont durer un mois et demi (début mars).

Ils nécessitent une **interdiction complète de circulation et de stationnement dans le hameau d'Eyquem**, pendant la durée des travaux. L'avenue de Bellevue est mise en sens unique dans le sens Avenue du Reys-Avenue de la Blancherie jusqu'au début mars.

Environnement

Les bacs jaunes vont bientôt être distribués

Entre les mois de février et mars, la Communauté de communes de Montesquieu va distribuer des bacs jaunes à tous les foyers brédois.

Ils remplaceront les sacs jaunes pour le tri des emballages recyclables.

Un tri simplifié !

TOUS les emballages en métal, en plastique, en carton, ainsi que les papiers vont dans ce nouveau bac jaune. Et oui, cela concerne même les blisters, les barquettes, le film plastique, le tube de dentifrice et les pots de yaourt !

Vos emballages doivent être jetés :

- **en vrac,** pas imbriqués ou dans des sacs ;
- bien vidés, mais pas lavés.

APPEL AU CIVISME

Pensons à rentrer nos poubelles

La Municipalité a constaté une occupation abusive de nombreux bacs d'ordures ménagères sur les trottoirs ou la voie publique. Ces bacs qui ne sont pas retirés après le passage du service de collecte des déchets, créent des obstacles potentiels et posent des risques pour la sécurité des usagers, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

En réponse à cette problématique, un arrêté du maire en date du 11 janvier 2024 établit les règles à respecter : les bacs roulants doivent être placés sur le trottoir ou le bas-côté la veille au soir des jours de collecte et doivent être rangés à l'intérieur des propriétés le jour de la collecte. La disposition des bacs en vue de la collecte ne doit en aucun cas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de **35€**, voire une amende administrative pouvant atteindre 500€. Il est impératif de respecter ces règles afin de garantir la sécurité publique et le bon déroulement du service de collecte des déchets. Les services de la police municipale dresseront des contraventions à l'encontre des récalcitrants.

Événement

Stolpersteine : une cérémonie en mémoire des victimes du nazisme

10 mars

Dimanche 10 mars, La Brède rendra hommage à quatre Brédois victimes du nazisme : Jean-René LASSERRE, Jean SUDRAT, Jean Emile CAZAUVIEILH et Jean BAILLET, lors d'une cérémonie officielle. Quatre « Stolpersteine », des pavés de béton recouverts d'une plaque de laiton gravée avec l'identité des victimes, seront posés à fleur sur le trottoir. La cérémonie aura lieu en présence du Conseil municipal, du Conseil Municipal des Jeunes, de l'association des anciens combattants.

Ce projet artistique européen rend hommage aux victimes du nazisme : les victimes de la déportation et de l'extermination des juifs, des nomades (Manouches, Roms, Yéniches, ...), des déportés politiques et résistants, des STO, ...

Traditionnellement posées devant le dernier domicile libre des personnes honorées, ces pavés de mémoire représentent le mémorial décentralisé le plus grand d'Europe, avec aujourd'hui plus de 100 000 pavés répartis dans près de 30 pays.

Focus

Cérémonie des vœux : une équipe soudée autour de nombreux projets à venir

Samedi 13 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux a été l'occasion pour le Maire de La Brède et les conseillers municipaux de présenter les principales actions menées en 2023, notamment dans le domaine de la transition énergétique.

Afin d'illustrer toutes ces réalisations, les prises de parole partagées entre le Maire, ses adjoints et ses délégués, étaient accompagnées de photos et de chiffres projetés sur grand écran.

L'équipe municipale a aussi évoqué plusieurs projets à venir comme par exemple la création d'un nouveau skate parc au Parc de l'Espérance dont l'étude est en cours.

La cérémonie s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'un verre de l'amitié.

SOIRÉE DE LA FEMME

Salle des fêtes - 18h

8 mars

Vendredi 8 mars, venez entre amies partager un moment de convivialité à l'occasion de la soirée de la femme, organisée chaque année par les conseillères municipales de La Brède en partenariat avec des femmes passionnées par leur métier. Celles-ci ont retenu le thème du «**lâcher prise**» pour cette nouvelle édition.

Des ateliers sur cette thématique seront proposés au cours de cette soirée placée sous le signe du bien-être et de la bonne humeur.

Entrée 2 € avec tombola.

En bref

RECENSEMENT

Le recensement de la population se termine le 17 février. Les agents recenseurs sont actuellement sur le terrain pour distribuer les courriers et vous fournir toutes les informations nécessaires sur le recensement. Gardez un œil sur votre boîte aux lettres ! Plus d'informations sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de la mairie.

CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Vous souhaitez obtenir ou renouveler une carte d'identité ou un passeport ? Plusieurs créneaux de RDV sont disponibles en mairie. Avant de réserver votre rdv, pensez à faire une pré-demande sur le site de l'ANTS. Plus d'infos sur **labrede-montesquieu.fr/démarches en ligne**

Monoxyde de carbone : attention aux intoxications

Maux de tête, nausées, vertiges... Il s'agit peut-être des premiers signes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, il agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure.
Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.
En cas de doute, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le **18** (pompiers), le **112** (numéro d'urgence européen) ou le **15** (Samu).

Agenda

10 février / Fête annuelle de MUSICA
Salle des fêtes

11 février / BASKET
Seniors filles La Brède / JSA Bordeaux gymnase du bourg - 15h

18 février / Café Soupapes
de 9h30 à 14h - Parc de l'Espérance

24 février / Concert de variété française avec les associations *Esther Caracole* et *Fleurs brédoises* - 20h30 - Salle des fêtes

3 mars / FOOT
Seniors A *Championnat Régional 1*
La Brède / Arin Luzien
15h - Stade A. Mabille

COLLECTE DE SANG

Mercredi 14 février
de 15h à 19h - Salle des Fêtes

L'établissement français du sang appelle à la mobilisation de tous : toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans sont invitées à donner leur sang. Prenez rendez-vous en ligne, c'est simple et rapide !

https://efs.link/eXws8

Jeunesse

Vacances de février à l'Espace Jeunes

Pendant les vacances scolaire, l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans sera ouvert du 19 au 23 février. Les animateurs, Mickaël et Chloé, ont préparé un programme riche et varié comprenant des activités sportives et manuelles. Plus d'infos sur la page facebook de la structure et sur labrede-montesquieu.fr. Inscription sur place à l'Espace Jeunes, 3 avenue Charles de Gaulle, auprès des animateurs.

Un séjour à la montagne est organisé pour les jeunes à Lescun du 26 février au 1er mars. La structure sera donc fermée cette semaine là.

Action sociale

Une offre de santé solidaire

Grâce à un partenariat entre l'association « ACTIOM » et le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède, la Commune propose à ses habitants l'accès à une mutuelle à un tarif modéré. Pour bénéficier de ce service, des permanences d'accueil et de conseil sont organisées par ACTIOM en Mairie.

En 2023, 23 personnes ont bénéficié de ce service afin de faire le point sur leur situation et 15 d'entre elles ont signé un contrat de couverture santé mutualisé.

Prochaines dates : Mercredis 14 février, 13 mars, 10 avril, 22 mai et 12 juin

Référente : Magali FOUCHER - 06 78 78 05 48

www.macommunemasante.org

Tribunes libres

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Dimanche 10 mars 2024, la Ville de La Brède rendra un hommage poignant à quatre de ses citoyens, victimes du régime nazi : Jean-René LASSERRE, Jean SUDRAT, Jean Emile CAZAUVIEILH, et Jean BAILLET. Cette cérémonie officielle, prévue à 11h au monument aux morts, verra la pose de quatre «Stolpersteines» – des pavés commémoratifs œuvre de Gunter Demnig – à différents endroits de la ville, immortalisant la mémoire des disparus.

À l'heure où la guerre est toujours d'une actualité brûlante dans le monde, n'oublions jamais le passé, car il éclaire les chemins vers la paix et la compréhension mutuelle. Ces Stolpersteines, plus que de simples monuments, sont des rappels tangibles des vies brisées et des leçons que nous devons tirer de l'histoire.

En honorant ces victimes, La Brède ne se contente pas de préserver leur mémoire, elle engage activement ses citoyens, jeunes et moins jeunes, à réfléchir sur les erreurs du passé pour façonner un avenir où de telles horreurs ne se répéteront pas. Ainsi, dans chaque pavé posé, réside un engagement silencieux mais puissant envers la tolérance, la dignité humaine et la paix durable.

La Brède aux citoyens

En ces temps hivernaux, la sobriété énergétique est au cœur de nos foyers, entreprises, collectivités, ...

Quel que soit notre mode de chauffage, nous sommes tous vigilants à nos consommations.

Hélas, certains logements sont encore mal isolés, et le niveau de confort minimal implique une dépense importante.

N'oublions pas, la CCM propose un service vous permettant de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation énergétique.

Rénovation énergétique : cc-montesquieu.fr

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2 300 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . Ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr